

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 801. — Léon XIII Pape, 802. — La Fête de la Portioncule chez les Franciscaines, 805. — Double fête religieuse à Berthier, 807. — L'abbé Maignen, 811. — Le moine Sérapion, 812. — Portraits historiques, 814. — Annonce, 816. — Nécrologie, 816. — Memento hebdomadaire, 816.

### Apostolat de la prière

#### *Prière quotidienne pendant le mois de juillet*

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'appliquent à respecter et à faire respecter l'observance du dimanche.

*Résolution apostolique*: Nous appliquer nous-même à faire respecter la loi du dimanche.

A NOS CHERS FILS

LES SUPÉRIEURS DES ORDRES ET INSTITUTS RELIGIEUX

## LÉON XIII PAPE

*(Suite)*

Nous voulons rappeler encore pour votre consolation que parmi les hommes du monde distingués par leur situation et par leurs connaissances des nécessités sociales, il ne manque pas d'esprits droits et impartiaux, qui se lèvent pour louer vos œuvres, pour défendre votre droit inviolable de citoyens et votre liberté encore plus inviolable de catholiques. Certes il suffit de n'être pas aveuglé par la passion pour voir combien c'est montrer peu de prévoyance et de noblesse que de frapper des hommes qui sans rien espérer et sans rien demander pour eux-mêmes se dépensent tout entiers au service de la société. Que l'on considère seulement avec quel zèle ils s'appliquent à développer chez les enfants du peuple les germes de bonté naturelle qui autrement seraient étouffés, à leur détriment et au détriment d'autrui. Semences précieuses que, la grâce aidant, les religieux cultivent patiemment et assidûment, préservent de toute atteinte mortelle et conduisent à maturité. C'est ainsi que sous leur influence s'épanouissent comme des fruits magnifiques, l'amour éclairé de la vérité, l'honnêteté, le sentiment du devoir, la fermeté du caractère et la générosité dans le sacrifice. Et quoi de plus propre à assurer l'ordre et la prospérité des Etats ?

Cependant, chers fils, puisque la malignité du monde vous poursuit au point de prétendre faire œuvre utile et louable en foulant aux pieds dans vos personnes les droits les plus sacrés, et qu'elle croit ainsi *rendre hommage à Dieu* (1); adorez avec une humilité confiante les desseins de Dieu. S'il laisse parfois le droit succomber sous la violence, il ne le permet que dans des vues supérieures de plus grand bien ; en outre c'est sa coutume de secourir efficacement et par des voies imprévues ceux qui souffrent pour lui et se confient à lui.

S'il place des obstacles et des contradictions sur la route de

---

(1) Ioann. xvi, 2.

ceux qui professent par état la perfection chrétienne, c'est afin d'éprouver et de fortifier leur vertu ; c'est plus particulièrement pour affermir et retremper leurs âmes exposées à s'affaiblir dans une longue paix.

Tâchez donc de correspondre à ces vues paternelles de Dieu. Adonnez-vous avec un redoublement d'ardeur à une vie de foi, de prière et d'œuvres saintes. Faites régner parmi vous la discipline régulière, l'union fraternelle des cœurs, l'obéissance humble et empressée, l'austérité du détachement et l'ardeur pieuse pour la louange divine. Que vos pensées soient hautes, vos résolutions généreuses et votre zèle infatigable pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne ! Puisque par le malheur des temps, vous vous trouvez ou déjà frappés ou menacés par des lois funestes de dispersion, vous reconnaîtrez que les circonstances vous imposent le devoir de défendre avec plus de zèle que jamais l'intégrité de votre esprit religieux contre le contact dissipant du monde, et de vous tenir toujours prêts et aguerris contre toute épreuve.

Sur ce point Nous vous rappelons que diverses instructions ont été adressées aux Réguliers par ce Siège Apostolique et que d'autres prescriptions sont émanées des Supérieurs eux-mêmes. Il faut que les unes et les autres gardent leur pleine vigueur et soient observées en conscience.

Et maintenant, religieux de tout âge, jeunes ou vieux, levez les yeux vers vos illustres Fondateurs ! Leurs maximes vous parlent, leurs statuts vous guident, leurs exemples vous précèdent ! Que votre application la plus douce et la plus sainte soit de les écouter, de les suivre, de les imiter ! C'est ainsi qu'ont agi un grand nombre de vos aînés dans les temps les plus durs. C'est ainsi qu'ils vous ont transmis un riche héritage de courage invincible et de vertus sublimes. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères afin que vous puissiez dire tous, en vous glorifiant justement : *Nous sommes les fils et les frères des saints !* C'est ainsi que vous obtiendrez les plus grands avantages pour vous-mêmes, pour l'Eglise et pour la société. En vous efforçant d'atteindre le degré de sainteté auquel Dieu vous a appelés, vous remplirez les desseins de sa Providence sur vous et vous mériterez les récompenses surabondantes qu'il vous a promises. L'Eglise, cette mère si tendre qui a comblé vos

Instituts de ses faveurs; obtiendra de vous, en échange, une coopération plus fidèle et plus efficace que jamais à sa mission de paix et de salut. La paix, le salut, voilà les deux besoins urgents de la société actuelle travaillée par tant de causes de corruption et d'affaiblissement. Pour la secouer, pour la soulever, pour la ramener repentante aux pieds de ce très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes de vertu supérieure, de parole vive, de cœur apostolique, qui aient, en même temps, la puissance médiatrice d'attirer les grâces célestes. Vous serez de ces hommes, Nous n'en doutons pas, et vous deviendrez ainsi les bienfaiteurs les plus opportuns et les plus insignes de la société.

Chers fils, la charité du Seigneur Nous inspire une dernière parole pour raffermir en vous les sentiments dont vous êtes animés envers tous ceux qui attaquent vos Instituts et veulent entraver votre action.

Autant par conscience vous devez garder une attitude ferme et digne, autant par profession vous devez vous montrer toujours doux et indulgents, parce que c'est dans le Religieux que doit particulièrement resplendir la perfection de cette vraie charité qui se laisse toucher par la commisération, mais qui ne connaît point la colère. Sans doute à vous voir ainsi payés d'ingratitude, à vous voir ainsi repoussés, la nature s'attriste, mais, chers fils, que la foi vous reconforte par ses oracles ! Elle vous rappelle l'exhortation sublime : *Triomphez du mal par le bien* (1). Elle vous met sous les yeux l'incomparable magnanimité de l'Apôtre : *On nous maudit et nous bénissons ; on nous persécute et nous supportons ; on blasphème contre nous, et nous bénissons* (2). Par dessus tout elle vous invite à répéter la supplication du Bienfaiteur suprême du genre humain, Jésus, suspendu sur la croix : *Père, pardonnez-leur !*

Done, chers fils, *fortifiez-vous dans le Seigneur* (3). Vous avez avec vous le Vicaire de Jésus-Christ, vous avez avec vous tout le monde catholique qui vous regarde avec affection, respect et reconnaissance.

Du haut du ciel vos glorieux pères, vos glorieux frères vous

(1) Rom. xii, 21.

(2) I Cor. iv, 12-13.

(3) Eph. v, 10.

encouragent. Votre chef souverain, Jésus-Christ, vous ceint de sa force et vous couvre de sa vertu.

Fils bien-aimés, adressez-vous à son Cœur divin avec une confiance filiale et de ferventes prières. Vous y trouverez toute la force nécessaire pour vaincre les plus furieuses colères du monde. Il y a une parole qui retentit à travers les siècles, toujours vivante, toujours pleine de consolation : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (1).

Puissiez-vous trouver encore quelque consolation dans notre Bénédiction qu'en ce jour, consacré à la mémoire triomphante des Princes des Apôtres, Nous sommes heureux d'accorder dans toute sa plénitude à chacun de vous et à toutes et chacune de vos Familles, qui Nous sont très chères dans le Seigneur.

Donné à Rome près Saint Pierre le XXIX Juin de l'année 1901, vingt-quatrième de Notre Pontificat.

### LÉON XIII PAPE

#### La Fête de la Portioncule chez les Franciscaines

Un avant-goût du ciel ! On ne saurait trouver de meilleure expression pour rendre les sentiments de tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette belle fête du grand pardon d'Assise.

La foule, compacte et pressée dès les premières lueurs du jour, était on ne peut plus enthousiasmée, et cette parole : Vraiment, c'est un avant-goût du ciel, s'est échappée de bien des lèvres. Moi-même qui m'étais rendu à cette cérémonie par pure curiosité, je me suis senti ému jusqu'au plus profond de mon âme ; instinctivement la prière a jailli de mon cœur et des larmes bien douces ont humecté mes paupières. Je ne suis pas un des plus fervents, mais comment rester insensible devant une manifestation si grandiose de la foi qui fait de notre peuple, un peuple grand et aimé du Seigneur.

Que Notre-Seigneur a dû être consolé de tant de marques d'amour ! Que saint François lui-même qui avait un jour demandé cette indulgence au ciel, a dû être content et heureux de voir cette foule venir au Sanctuaire de son fils Antoine de Padoue,

---

(1) Ioann. xvi, 33.

demander à Dieu la conversion des pécheurs et la délivrance des pauvres âmes du purgatoire !

Comme il a dû être fier de ses fils et ses filles en Jésus-Christ, qui n'ont rien épargné pour donner à cette fête de famille l'éclat le plus éblouissant, mais aussi la note la plus pieuse !

Et certes, il faut leur rendre justice, ils ont bien réussi ! Oui, je le répète, c'était un avant-goût du ciel.

Lorsqu'on a admiré ces grandioses cérémonies, contemplant ces processions admirables, entendu ces milliers de voix faire résonner les voûtes du Sanctuaire sous les notes joyeuses du sublime cantique du grand pardon d'Assise, quand on a vu la foi de ces fidèles se pressant autour de la balustrade pour vénérer la sainte relique, on ne peut, il me semble, rester insensible.

Le jour commence à baisser, la foule qui s'était retirée un instant revient compacte et serrée. L'église ne suffit plus, les allées sont littéralement comblées, les alentours, du temple sont envahis et bon nombre de retardataires sont obligés, faute de place, de regagner leurs foyers.

Soudain retentit une voix qui, accompagnée des mélodieux accords de l'orgue, demande à saint François de bénir le peuple agenouillé au pied des saints autels.

Un Père franciscain, le R. P. Alcantara, montant alors en chaire, reedit en termes éloquentes le chant de la reconnaissance que font entendre les âmes du Purgatoire délivrées des flammes vengeresses.

Le prédicateur, par une digression des plus heureuses, retrace le dévouement des religieuses qui, nuit et jour au pied du Saint Sacrement exposé, s'offrent en victimes pour les malheureux pécheurs. Ses paroles émues, je voudrais que tout le monde les entende afin qu'il pût apprécier le dévouement et la ferveur de ces pauvres filles de saint François qui, les bras levés au ciel, prient sans cesse pour nous, nos familles et notre pays.

Le sermon terminé est suivi d'un salut solennel pendant lequel ce Sanctuaire, unique par sa beauté dans notre Canada, paraît dans toute sa splendeur.

Après la bénédiction du Saint Sacrement la foule innombrable se presse à la table de communion pour vénérer encore une fois la relique que leur donne à baiser le R. Père Frédéric, l'organisateur zélé de cette fête magnifique.

Puis la foule se retire encore sous le coup de ces émotions et j'entends autour de moi chacun s'écrier : Mais c'est le ciel ! c'est bien vraiment un avant-goût du ciel !

J. F. D.

### Double fête religieuse à Berthier

Dimanche, 28 juillet, à Berthier, Sa Grand. Mgr. Bégin donnait la consécration sacerdotale à M. l'abbé Alexandre Roy. M. l'abbé Roy est le frère de MM. les abbés Eugène Roy, curé de la nouvelle paroisse de Jaques-Cartier, Philéas desservant de la congrégation de Saint-Roch, Camille Roy, professeur au Séminaire de Québec, et du P. G. Arsène Roy, du noviciat des Dominicains, Amiens. M. l'abbé Alexandre Roy, qui est le dix-neuvième enfant de sa famille, est donc aussi le cinquième qui reçoit l'ordre de la prêtrise.

Circonstance remarquable, son ordination coïncidait avec les noces d'or de ses vieux parents M. et Mde. Benjamin Roy. Cette double cérémonie religieuse a donné lieu à une belle et touchante démonstration.

Dès la veille on avait pavoisé tout le village pour la réception de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. L'église de Berthier, toute fraîche encore dans sa toilette blanc et or, avait été décorée elle-même avec un rare bon goût. Des faisceaux de banderolles blanches, bleues et rouges, tombant de la voute et se relevant en courbes, allaient rejoindre à la frise une série d'inscriptions disposées autour de la nef, et autour du chœur. Ces inscriptions, empruntées toutes à l'Écriture Sainte étaient parfaitement adaptées à la double fête que l'on célébrait. Les inscriptions du chœur portaient en lettres d'or les textes suivants : " Dieu l'a choisi entre les vivants pour offrir le sacrifice et l'encens de bonne odeur, et pour rendre le Seigneur favorable à son peuple. " " Le Seigneur le combla de bienfaits afin que tous les enfants d'Israël reconnussent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. "

Sur des bannières suspendues dans le chœur on lisait : " Vous sanctifierez la cinquantième année, parce que c'est l'année du jubilé. " " Honore ton père et ta mère. " " La concorde règne entre les frères quand l'homme et la femme s'entendent bien. "



“ Je te bénirai et je multiplierai ta race.” “ Celui qui instruit son fils y trouvera sa joie.” “ Elevez bien votre fils, et il vous consolera.”

Autour de la nef : “ Dieu les a bénis et ils se sont multipliés d’une façon merveilleuse.” “ Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards, et les pères sont la gloire des enfants.” “ Le Seigneur a fait un pacte avec lui pour donner à sa race la dignité du sacerdoce.” “ La femme sage est la force de sa maison.” “ La femme vertueuse rend son époux heureux.” “ Le juste qui marche dans la voie droite laissera après lui des enfants heureux.” *Et circa illum corona fratrum vosi plantatio cœdri in monte Libano. Isti sunt semen cui benedixit Deus.*

Le chiffre 50 était partout inscrit en lettres d’or sur les murs de l’église.

Les dames de l’Hotel-Dieu du Sacré Cœur, qui comptent parmi elles une sœur du nouveau prêtre, Mère Marie de l’Eucharistie, avaient bien voulu mettre à la disposition de la famille toute une collection de plantes, qui, empruntées à leurs serres, ornaient les autels et les fenêtres de l’église. Un superbe calice en fleurs naturelles, très artistement travaillé était placé au centre de l’entrée du chœur, et offert à M. l’abbé Alexandre Roy par sa sœur Mère Marie de l’Eucharistie. On a beaucoup remarqué sur les balustrades du bas-chœur des pièces en fleurs naturelles représentant la foi, l’espérance et la charité, hommage des dames de l’Hotel-Dieu du Sacré-Cœur à M. et Mde. Benjamin Roy.

La cérémonie de l’ordination commença dimanche matin à 9 hrs. Monseigneur l’Archevêque était assisté de M. l’abbé O. E. Mathieu, Recteur de l’Université Laval, comme archidiaque et de MM. les abbés C. S. Brochu, curé de Saint-Denis, cousin de l’ordinand, et A. Carbonneau, chanoine, curé de l’Ile Verte, enfant de la paroisse de Berthier, comme diacres d’honneur. MM. les abbés Philéas et Camille Roy remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d’office. L’ordinand était accompagné de son frère, M. l’abbé Eugène Roy. Remarqués au chœur : MM. les abbés Dupuis, curé de Berthier; Hudon, ancien curé; Gouin, curé de Saint-Valier; P. Marois, curé de Saint-Thomas; Pelletier, curé de Saint-François; Laflamme, assistant secrétaire à l’Archevêché; Pichette et Rochette, du Séminaire de Québec; Fleury, Michaud, Genest, séminaristes.

Au bas chœur avaient pris place le père et la mère de l'ordinand, M. et Mde. Benjamain Roy, et leurs enfants. Sur les sièges réservés aux invités on remarquait M. Ernest Roy, M. P. P. petit cousin de l'ordinand, et Mde. Roy

M. Ernest Gagnon, de Québec, touchait l'orgue, et les chants furent exécutés par un chœur de Berthier dirigé par Melle Simard, organiste de la paroisse.

Après l'Évangile, Monseigneur l'Archevêque voulut bien faire lui-même l'allocution aux paroissiens. Monseigneur s'en acquitta avec ce bon goût et cette délicatesse qui sont l'ornement de tous ses discours. Il rappela longuement et avec une visible émotion la carrière modeste, mais noble, patriotique et chrétienne parcourue par ces vieillards qui donnaient à l'Église un cinquième fils, et qui s'apprêtaient à célébrer le lendemain, à sa première messe, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Il les félicita de l'esprit religieux qui a été l'inspiration de toute leur vie, et il sut tirer des circonstances particulières de la cérémonie du jour en enseignement solide et pratique qu'il proposa à toutes les familles chrétiennes. Monseigneur l'Archevêque ajouta que N. S. P. le Pape Léon XIII, voulant reconnaître les services rendus à l'Église et au pays par la famille Roy, avait envoyé la veille une bénédiction toute spéciale pour cette famille, à l'occasion des noces d'or du père et de la mère, et de l'ordination du jeune abbé Alexandre. Puis Monseigneur parla du sacerdoce, de sa grandeur, des charges qu'il impose et des consolations qu'il apporte.

À 2 hrs, les vêpres solennelles furent présidées par le nouveau prêtre, M. l'abbé Alexandre Roy. Après les vêpres, il y eut non loin de la résidence de la famille Roy, bénédiction d'une croix par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. M. l'abbé Eugène Roy fit l'allocution.

Lundi matin, à 9 hrs. M. l'abbé Alexandre Roy présidait la cérémonie religieuse des noces d'or de ses vieux parents, bénissait leur union renouvelée, et célébrait sa première messe. M. et Mde. Roy, assistés de leurs témoins, occupaient des sièges réservés au bas chœur. Dans la nef une foule nombreuse d'invités et de paroissiens était accourue, tous désireux de donner aux heureux jubilaires et au nouveau prêtre ce témoignage de leur considération et de leur sympathie.

M. l'abbé Alexandre Roy était assisté à l'autel par ses trois frères, les abbés Eugène, Philéas et Camille. Un clergé encore plus nombreux que la veille avait pris place au chœur. M. l'abbé O. E. Mathieu, Recteur de l'Université Laval, fit le sermon de circonstance. L'orateur définit surtout les relations intimes qui existent entre le sacerdoce et le sacrifice de l'autel, et il rappela en terminant le sens des fêtes jubilaires qui coïncidaient avec cette première messe.

Le soir, à 5 hrs, un grand banquet de famille réunissait à la maison paternelle les invités, les parents et les amis. Des arcs de triomphes, des drapeaux, des étendards, des inscriptions rappelant les joies de la vie domestique, décoraient la maison et les avenues, et leur donnaient un grand air de fête. Cent dix sept convives prirent place autour des tables dressées en plein air. Ce repas patriarcal, pris au bord de notre grand fleuve, par une délicieuse soirée de juillet, était à lui seul tout un spectacle, qui avait pour cadre le plus imposant des panoramas.

A la fin du banquet, M. l'abbé Eugène Roy remercia au nom de la famille les invités accourus si nombreux à ces agapes jubilaires, et dégagea avec une grande précision et une émotion qu'il ne put toujours contenir, le sens que les enfants avaient voulu donner à cette démonstration organisée en l'honneur de leurs vieux parents. Puis M. le juge Choquette, M. Martineau M. P., M. Ernest Roy, M. P. P. adressèrent tour à tour leurs félicitations à M. et M<sup>de</sup>. Roy, et dirent avec à propos quelles impressions salutaires et chrétiennes faisait naître chez tous le spectacle unique auquel ils assistaient.

Pendant le banquet, M. l'abbé Alexandre Roy occupait le centre de la table d'honneur, ayant à sa droite : son vieux père, M. le curé Dupuis, M. le juge et M<sup>de</sup>. Choquette ; à sa gauche, sa vieille mère, M. l'abbé O. E. Mathieu, M. Martineau, M. P. et M<sup>de</sup>. Martineau. En face, M. Ernest Roy, M. P. P. et M<sup>de</sup>. Roy, M. Alphonse Lemieux, maire, MM. les abbés Brochu et Hudon.

Après le banquet il y eut dialogues, et présentation d'un bouquet renfermant \$50.00 en pièces d'or à M. et M<sup>de</sup>. Roy. Pour terminer cette partie de la soirée M. l'abbé Camille Roy donna lecture du télégramme envoyé au nom du Saint-Père à la famille Roy, par le Card. Rampolla ; et le nouveau prêtre bénit solennellement toute l'assemblée.

Il y eut ensuite feu d'artifice, et chants patriotiques auxquels tout le monde prit part.

Cette fête laissera sans doute dans la paroisse de Berthier un souvenir double et un enseignement précieux. Elle rappellera aux parents les bénédictions que Dieu accorde aux époux chrétiens, et aux enfants le respect qu'ils doivent toujours garder pour leurs parents. Aux uns et aux autres, elle est à la fois un exemple et une leçon.

---

### L'abbé Maignen

---

La *Vérité Française* emprunte à la *Délivrance* une silhouette de son éminent collaborateur l'abbé Charles Maignen. Cependant il lui a paru bon " d'y corriger au moins un trait contre lequel M. l'abbé Maignen serait le premier à protester.

" En effet, dit la *Vérité Française*, il est à peine besoin de dire que notre très cher collaborateur n'est pas " le seul religieux combatif de l'Institut" dont les traditions d'intransigeance doctrinale et de charité apostolique sont maintenues si haut par son vénéré supérieur général le R. P. Leclerc.

" Sous le bénéfice de cette réserve essentielle, voici le portrait publié par la *Délivrance* :

" Il appartient à la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul dont la maison-mère est sise à Paris, au no 3 de la rue Dantzig. L'abbé Maignen, jeune encore est le seul religieux combatif de l'Institut.

" Sa manière de guerroyer, disons-le vite, est toute pacifique, elle a pour armes la plume et l'idée inspirant la plume. Mais c'est un lutteur irréductible sur ce terrain. Certains lui reprochent d'être plus catholique que le Pape et plus intégral que l'orthodoxie. Aumônier d'un cercle catholique dont M. de Mun était un des plus fermes piliers, l'abbé se sépara bruyamment de lui par une lettre restée fameuse, lorsque l'éloquent orateur parût aller le plus loin possible dans la voie du ralliement. M. de Mun sembla ne pas avoir entendu le rappel aux souvenirs d'antan et l'ex-aumônier, alors éloigné du cercle, récidiva : "Est, Est, Non, Non"; telle serait la devise du courageux prêtre si jamais il avait un blason à composer et une légende à choisir. On ne

songe nullement, en haut lieu, à lui procurer cette occasion...

" M. Maignen se révéla au grand public par son livre : *Le Père Hecker est-il un Saint?* dans lequel il démolissait le piédestal, en marbre d'Amérique, dressé par Mgr Ireland et M. l'abbé Klein au fondateur des Paulistes. Ce fut, dans les journaux étrangers et français dévoués à l'évolution américaine, une vraie trombe d'attaques et d'invectives qui éclata au-dessus de la cellule en planches où l'abbé Maignen se recueillait en des études mystiques ou politico-religieuses.

" Contrairement à l'idée que ses adversaires se font de lui, cet homme est un calme aussi débonnaire dans ses relations personnelles qu'il est intraitable sur le terrain de la théologie. Ses traits reflètent la sérénité intérieure, et un sourire bienveillant éclaire habituellement ses lèvres.

" C'est un fervent adepte de la vieille devise ecclésiastique : *Science et piété*. Il collabore à *La Vérité*.

" Il vient de publier un ouvrage qui ne plait pas à tous : *Nationalisme, Catholicisme, Révolution*. Le protestantisme s'y trouve bien exactement caractérisé. La langue de M. Maignen est claire, sobre, nerveuse. De la France moderne, il est loin d'admirer toutes les entreprises, et malgré ses fautes qu'il ne conteste pas, Louis XIV lui paraît toujours plus décoratif que M. Loubet. Est-ce un crime ? Devant ce prêtre éminent planent sans cesse le souvenir et l'image de Maurice Maignen, son oncle, que les pauvres et les ouvriers de Paris pleurèrent et que l'art rétrospectif revendiquait comme un amateur passionné. Le neveu a pour note distinctive d'être la bête noire des abbés aémocrates..."

---

### Le moine Sérapion

---

On a donc retrouvé parmi les nombreuses momies, avec son inscription, celle d'un moine célèbre dans l'histoire des anachorètes d'Orient, le " moine Sérapion. " Momies est du reste un terme impropre, car il s'agit de corps couchés dans le sable sans embaumement.

Cet anachorète, connu sous le nom de Sérapion le *Scolastique*, a été l'ami de saint Antoine et le chef de la plus importante

famille de solitaires du désert ; différents auteurs affirment que ses ermites furent environ 10.000, séparés en leurs résidences, mais tous soumis au seul Sérapion qui veillait à leur salut et forma ainsi une milice grandissante contre les molleses de la chair.

Ces moines, qui pratiquaient avec les démons, qu'on sait avoir été si puissants en Egypte, les luttes de saint Antoine, se couvraient de cilices et d'instruments de mortification.

Le corps bien conservé du moine Sérapion nous le montre avec un cercle de fer au cou soutenant une grande croix de fer de 3 kilos et demi et dont le poids ou une corde joignant le collier à la ceinture a fait prendre à la tête la position penchée qu'elle a conservée après la mort. Le corps, en effet, est entouré par d'énormes ceintures de fer articulées qui compriment l'estomac et le ventre, les lourds anneaux de fer enlaçant les jambes et les poignets n'auraient pu être sortis sans fracturation des os. Les pieds sont chaussés de sandales comme celles que portent les Ordres déchaussés.

A côté du corps est un bâton d'anachorète, en partie sculpté et scié, comme si on n'avait voulu en ensevelir que la moitié. Or, l'histoire dit que saint Antoine légua son bâton à son disciple Macaire et que ce dernier le légua à Sérapion. C'était la coutume de se faire ensevelir avec ces reliques, comme saint Athanase a été enseveli avec le manteau de saint Antoine.

On lit dans les biographies du Dr Hœfer :

“ Saint Sérapion, dit le *Scholastique*, était supérieur de 10.000 moines qui partageaient leur temps entre les exercices et le travail des mains. . . . fut ordonné vers 340 par saint Athanase, évêque de Thmuis (Basse-Egypte) ; défenseur de la divinité de Jésus-Christ, il assista au Concile de Sardique, et ce fut à sa prière que le patriarche d'Alexandrie composa la plupart des écrits contre les ariens. Député auprès de l'empereur Constance afin d'apaiser son courroux contre saint Athanase, il n'obtint aucun bon résultat et il partagea l'exil de plusieurs évêques égyptiens comme lui. ” C'est alors sans doute qu'il retourna à son désert d'Antinoë pour y mourir pénitent au milieu des solitaires. Il ne reste de ses divers ouvrages qu'un *Traité contre les manichéens*.

Au sujet des instruments de mortification des solitaires, M. de Montalembert, dans les *Moines d'Occident*, dit que ces engins contre la chair étaient blâmés en Egypte par Apollonius d'Her-mopolis, qui craignait que cela ne servît de prétexte à la recherche de soi-même ; mais il ajoute qu'on en avait en Occident et en Orient et que Pholoromos de Galatie portait une charge de fer ; que Paul, moine du mont des Oliviers à Jérusalem, en faisait autant, et que c'était très en usage chez les moines syriens. Citons :

Théodoret eut l'occasion de visiter le solitaire Jacques, atteint d'une fièvre violente. Il approcha la main pour se rendre mieux compte de sa maladie. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver deux cercles de fer qui entouraient les reins et le cou du patient et étaient reliés par deux chaînes se croisant sur la poitrine et dans le dos. Les instances de l'évêque le déterminèrent à quitter ce lourd fardeau tant que dura sa maladie. Marcien de Chalcis et ses disciples se chargeaient, eux aussi, de fer. Eusèbe, l'un de ces derniers, qui avait déjà un poids de 120 livres, eut la force de l'augmenter des cinquante de son confrère Agapet et des quatre-vingts de Marcien. Celui d'Acepsimas, reclus du pays de Cyr, pesait tellement que le saint homme marchait profondément incliné. Romanos et Abbas de Télédan pratiquaient des mortifications semblables. Théodose d'Antioche et Eusèbe, abbé de Télédan, ne se contentaient point du collier et de la ceinture. Celui-ci les réunit au moyen d'une tige de fer qui le tenait toujours penché et ne lui permettait pas de considérer le ciel. Celui-là garnit ses poignets de bracelets en métal.

---

### Portraits historiques

---

Si la librairie Saint-Joseph n'avait pas un titre si bien choisi, on serait tenté de l'appeler la librairie nationale. Les directeurs, en effet, ne reculent devant aucun sacrifice pour faire connaître et illustrer notre histoire, au double point de vue religieux et profane.

Pendant qu'ils sont à rééditer les "Mélanges religieux," ils commencent la publication des portraits de nos principaux personnages historiques, sous les régimes français et anglais. Très

bien ! Cette idée leur fait honneur et contribuera à fortifier le sentiment national. On ne saurait trop le cultiver. Les influences délétères qui travaillent sans relâche à l'érousser nous en font un devoir.

Populariser les figures et les noms de ceux qui ont été fondateurs et les défenseurs de notre nationalité sur ce continent est une œuvre éminemment patriotique. " C'est apprendre, écrit un de nos journaux, aux riches comme aux pauvres, aux jeunes comme aux vieux l'Histoire de leur pays, la légende admirable de leur origine et les luttes que leurs pères ont soutenues avec tant de vaillance pour la propagation et l'affermissement de leur Foi, pour la défense et la conservation de leurs foyers, de leur langue française et de leurs institutions. "

En regardant tour à tour ces portraits, ces figures qui portent le cachet de la distinction, on éprouve le besoin de connaître leur histoire, qui est une page de notre histoire nationale. L'histoire de chacun de ces personnages est un enseignement qu'il fait bon de connaître et de méditer.

Les noms qui figureront dans cette galerie historique mériteront tous cet honneur, nous en avons l'assurance. Le choix sera un choix intelligent et judicieux, et non pas une collection bizarre et grotesque comme on l'a vu ces années dernières.

La première série est publiée. Elle comprend trente portraits de 12 pouces sur 9, sur beau papier, et artistement exécutés.

Cette première collection sera suivie de plusieurs autres, car c'est l'intention de MM. Cadioux et Derome, s'ils reçoivent un encouragement raisonnable de publier toute la galerie historique.

Chaque portrait se vend dix cents, et les souscripteurs reçoivent avec les trente portraits de la première série un fort bel album destiné à les contenir.

Nous souhaitons donc aux directeurs de la librairie Saint-Joseph le succès nécessaire pour mener à bonne fin cette belle et patriotique entreprise.

D. GOSSELIN, ptre.



---

**ANNONCE**


---

Jeudi, à 6 heures, A. M., un service sera chanté à l'église du Bon-Pasteur de Québec, pour le repos de l'âme de M. l'abbé W. Blais, ancien curé de Saint-Laurent, I. O., décédé à l'Hotel-Dieu de Québec le 23 juillet dernier.

Le regretté défunt est un des bienfaiteurs de la communauté.

---

**Nécrologie**


---

Le Rev. Antoine Chouinard, curé du Bic, décédé le 3 du courant, était membre de la Société d'une messe (section provinciale).

EUG. C. K. LAFLAMME, ptre, Ass.-Secr.

Archevêché de Québec.

---

**Bibliographie**


---

Vingt-cinq ans d'épiscopat. Jubilé de Mgr L.-Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Brochure in-8, pp. 181. Prix : 50 cts. l'exemplaire. Imprimerie du Courrier de Saint-Hyacinthe, 1901.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

---

**Calendrier**


---

11	DIM.	*r	XI apr. Pent. Ste Philomène, vge et mart. <i>Kyr.</i> des dbles. Vêp. à cap. du suiv. mém. du préc., du dim. et de l'oct.
12	Lundi	b	Ste Claire, vierge.
13	Mardi	tr	Du 4e jour de l'octave.
14	Merç.	tr	(Vigile). Du 5e jour de l'oct. Messe de la Vigile en violet.
15	Jendi	b	Assomption de la Ste Vierge, 1 cl. avec octave.
16	Vend.	b	S. Hyacinthe, confesseur.
17	Samd.	r	Jeune. Octave de S. Laurent.

---

**Memento hebdomadaire**


---

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à N.-D. du Perpétuel-Secours le 11 ; au couvent de Saint-Sauveur, le 13 ; au couvent de Lévis, le 15 ; à l'asile Sainte-Brigitte, le 17.

---

Directeur, M. l'abbé D. Gosselin: Charlesbourg, Qué.